

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC MARSEILLE LA PLAINE 54 RUE DES 3 MAGES 13006 MARSEILLE
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

M Anice BOUMAH RAT , représentant de la société AB DISTRIB S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 70 BOULEVARD BAILLE 13006 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Anice BOUMAH RAT
Nombre d'actions : 1 000
Somme versée : 10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

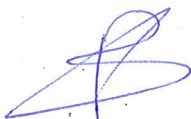
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



Julien MARTINI
Chargé d'Affaires Professionnels



JST141

CIC Lyonnaise de Banque
Julien MARTINI
Chargé d'Affaires Professionnels
CIC Marseille Chartreux
CIC Marseille La Plaine

